

**DESTINATAIRES : À toutes les cliniques médicales, pharmacies et GMF desservis dans le cadre des frais accessoires, Centres de prélèvement, Unités de soins, Urgences et CHLSD du territoire du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 12 juin 2020**

**OBJET : Dispositif de prélèvement RSOSi**

---

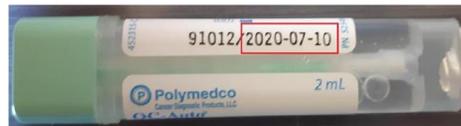
En raison de la pandémie de COVID-19, une diminution de la demande de l'analyse de recherche immunochimique de sang dans les selles (RSOSi) a été observée. Ceci a entraîné une diminution de l'utilisation des dispositifs de prélèvement faisant en sorte que ceux-ci pourraient avoir atteint leur date de péremption.

Il est important de mentionner que lors de la réception d'un spécimen de patient qui a été prélevé avec un dispositif périmé, le laboratoire de dépistage du cancer colorectal du CIUSSS de l'Estrie – CHUS est dans l'obligation de refuser le spécimen par non-conformité, ce qui amène des désagréments pour le personnel et les patients impliqués puisque le prélèvement doit être repris.

Dans ce contexte, nous vous demandons d'effectuer une validation de la date de péremption de vos inventaires de dispositifs de prélèvement RSOSi et de retirer immédiatement de la circulation tous dispositifs qui sont expirés ou qui expireront dans les deux prochains mois. Vous devez disposer des dispositifs périmés de façon sécuritaire afin qu'ils ne puissent plus être utilisés.

Pour tous les départements qui sont pris en charge en gestion double-casiers par le personnel de la logistique, cette validation a déjà été effectuée ou le sera sous peu.

Voici le dispositif de prélèvement à vérifier :



Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons une excellente journée!

**Annick Bouchard**

Directrice clinico-administrative Optilab

Directrice adjointe, direction des services multidisciplinaires,  
volet services diagnostiques et télésanté

« Signature autorisée »

**Carole Bordes**

Directrice adjointe

Direction de la logistique